

Les nominations dans les doyennés

4 VESOUL

Église : nominations dans les doyennés

Mgr Jean-Luc Bouilleret, archevêque de Besançon, a procédé aux nominations dans les doyennés, paroisses et services du diocèse de Besançon à compter du 1^{er} septembre.

Doyenné des Plateaux de Vesoul

L'abbé Franck Ruffiot, curé des paroisses de Notre-Dame de la Motte de Vesoul ; de Sainte-Anne Mailley-Vellefaux ; administrateur des paroisses du Val de l'Ognon et de la Linotte ; du Pays Riolais et de Scey-Val de Saône, est nommé curé in solidum, avec l'abbé Jean-Marie Larue, des paroisses Notre-Dame de la Motte de Vesoul ; du Val de l'Ognon et de la Linotte ; du Pays Riolais ; de Noroy-le-Bourg ; de Scey-Val de Saône ; de Saint Martin de Saulx Colombier et de Sainte-Anne Mailley-Vellefaux. Il est également nommé modérateur de l'exercice de la charge pastorale in solidum.

L'abbé Jean-Marie Larue, vicaire aux paroisses de Notre-Dame de la Motte de Vesoul ; du Val de l'Ognon et de la Linotte ; du Pays Riolais et de Sainte-Anne Mailley-Vellefaux, est nommé curé in solidum, avec l'abbé Franck Ruffiot, des paroisses de Notre-Dame de la Motte de Vesoul, du Val de l'Ognon et de la Linotte ; du Pays Riolais, de Noroy-le-Bourg ; de Scey-Val de Saône ; de Saint Martin de Saulx Colombier et de Sainte-Anne Mailley-Vellefaux.

L'abbé Jean-Bosco Dao, vicaire aux paroisses de Notre-Dame de la Motte de Vesoul et prêtre au service du doyenné des Plateaux de Vesoul, est nommé vicaire des paroisses Notre-Dame de la Motte de Vesoul ; du Val de l'Ognon et de la Linotte ; du Pays Riolais, de Noroy-le-Bourg ; de Scey-Val de Saône ; de Saint Martin de Saulx Colombier et de Sainte-Anne Mailley-Vellefaux, pour trois ans, avec l'accord de son évêque.

Doyenné de Lure

L'abbé Florent Belin, curé de la paroisse du Pays de Lure, est également nommé curé des paroisses du Pays de Champagny et de Melisey.

L'abbé Sylvain Herrgott, vicaire à la paroisse du Val de Morteau



Le père Franck Ruffiot.

et prêtre au service du doyenné du Haut-Doubs Horloger, est nommé curé des paroisses d'Athesans-Moffans et du Pays de Villersexel.

L'abbé Jean-François Francisco est nommé recteur de la chapelle Notre-Dame du Haut à Ronchamp.

Doyenné de Luxeuil

L'abbé Jean-François Francisco, curé des paroisses de Notre-Dame du Plateau de Pierrefontaine-les-Varans, de Sancey-Belleherbe, du Val de Vennes et du Plateau de Valdahon, est nommé curé des paroisses de Luxeuil, du Pays de Saint-Sauveur, de la Vallée du Breuchin, de Fougerolles et de Saint-Loup-sur-Semouse.

L'abbé Michel Duquet, curé des paroisses du Plateau de

Maiche et du Plateau du Russey, est nommé prêtre au service des paroisses de Luxeuil, du Pays de Saint-Sauveur, de la Vallée du Breuchin, de Fougerolles et de Saint-Loup-sur-Semouse.

Ils quittent leur mission diocésaine :

Jacques Arnoult, responsable de la Commission diocésaine d'Art Sacré ; Abbé Pierre Bayerlet, prêtre au service du doyenné de Luxeuil ; Abbé Christophe Bazin, curé des paroisses de Luxeuil, du Pays de Saint-Sauveur, de la Vallée du Breuchin, de Fougerolles et de Saint-Loup-sur-Semouse ; Chanoine Michel Bruard, recteur du sanctuaire de Notre-Dame du Haut à Ronchamp ; Abbé Martin Glusek, curé des paroisses

d'Athesans-Moffans et du Pays de Villersexel ; Abbé Pawel Nasiadek, curé des paroisses de Melisey et du Pays de Champagny ; Abbé Jean-Pierre Poirot, curé des paroisses de Noroy-le-Bourg et de Saint-Martin de Saulx-Colombier.

L'abbé Emmanuel Barsu est envoyé en formation de droit canonique à l'Institut catholique de Paris à compter de septembre. Il demeure vicaire des paroisses de Sainte-Anne Mailley-Vellefaux, de Notre-Dame de la Motte de Vesoul, du Pays Riolais, de Scey-Val de Saône et du Val de l'Ognon et de la Linotte, ainsi que prêtre accompagnateur du Service diocésain de la Catéchèse et du Catéchuménat.